RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

INFOS RAPIDES

OCTOBRE 2024 N° 131

Données des figures et données complémentaires à télécharger

ISOP – n°07 / 08

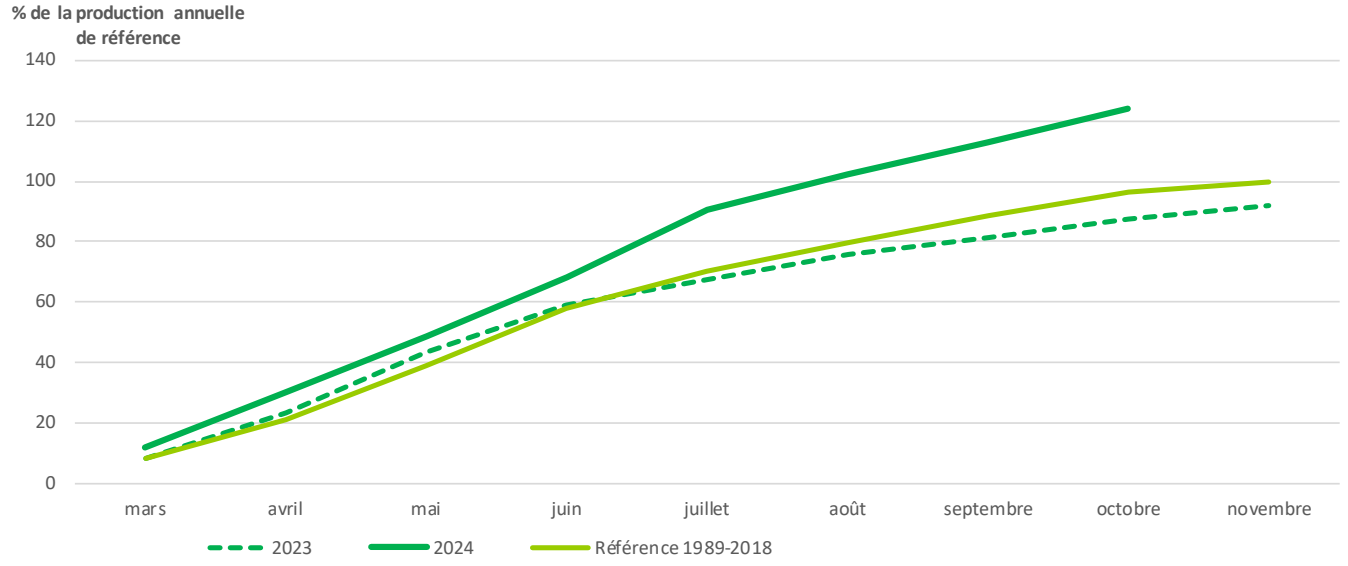
En octobre 2024, le niveau exceptionnel de la pousse de l'herbe se confirme

Au 20 octobre 2024, la production cumulée des prairies permanentes est supérieure de 28 % à la moyenne observée sur la période de référence 1989-2018. Les températures élevées et les sols humides permettent une pousse continue depuis le début de la campagne. La production annuelle d'herbe atteint un niveau inégalé depuis 2007.

L'excédent de la pousse d'herbe s'amplifie

La pousse de l'herbe est de nouveau restée importante sur le dernier mois grâce à des températures souvent au-dessus de la normale et des sols fréquemment humides. Au 20 octobre, la pousse cumulée des prairies permanentes dépasse ainsi de 28 % la pousse moyenne de la période 1989-2018. Alors qu'il reste encore un mois avant la fin de la campagne, le niveau habituel de fin d'année est déjà dépassé de 24 %. À l'exception du Roussillon, la pousse est excédentaire dans l'ensemble de l'hexagone. Avec l'humidité parfois excessive des sols, l'herbe n'a toutefois pas pu être entièrement valorisée du fait des difficultés d'accès aux prairies.

Figure 1 : Évolution de la production des prairies permanentes

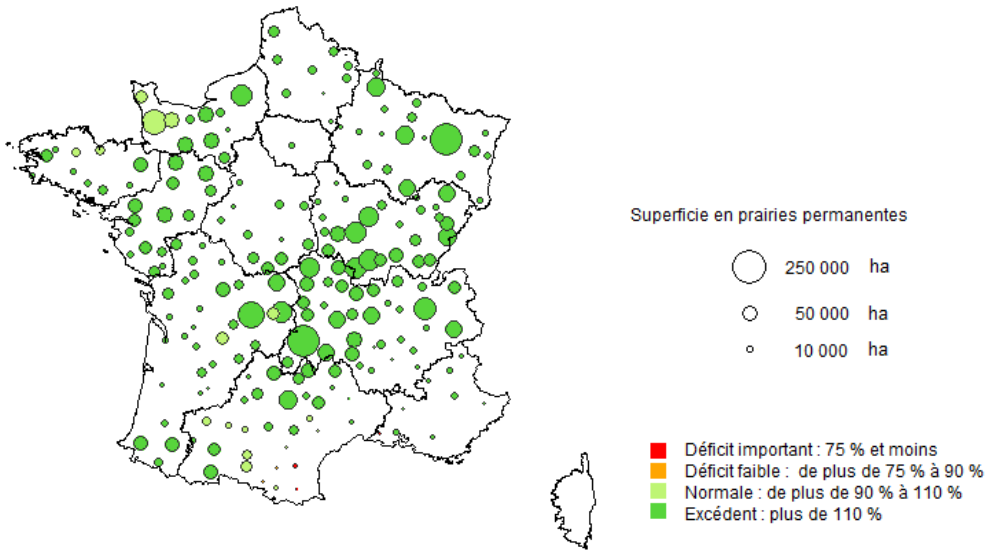


Sources : INRAe, Météo France, SSP

Une pousse excédentaire sur la quasi-totalité de l'hexagone

Au 20 octobre, la pousse cumulée d'herbe des prairies permanentes est excédentaire sur l'ensemble du territoire à l'exception du Roussillon. Dans les deux tiers des régions fourragères (RF), l'excédent est même supérieur à 20 %. Il est légèrement moins important près des côtes de la Manche et dans une partie du Sud-Ouest. À l'inverse, la pousse est excédentaire de plus de 50 % par rapport à la moyenne 1989-2018 dans 10 % des prairies permanentes, en particulier en Bourgogne et dans les Pays de la Loire. Les pluies parfois fortes et les inondations qui en ont résulté ont cependant empêché la valorisation de l'herbe dans certains cas.

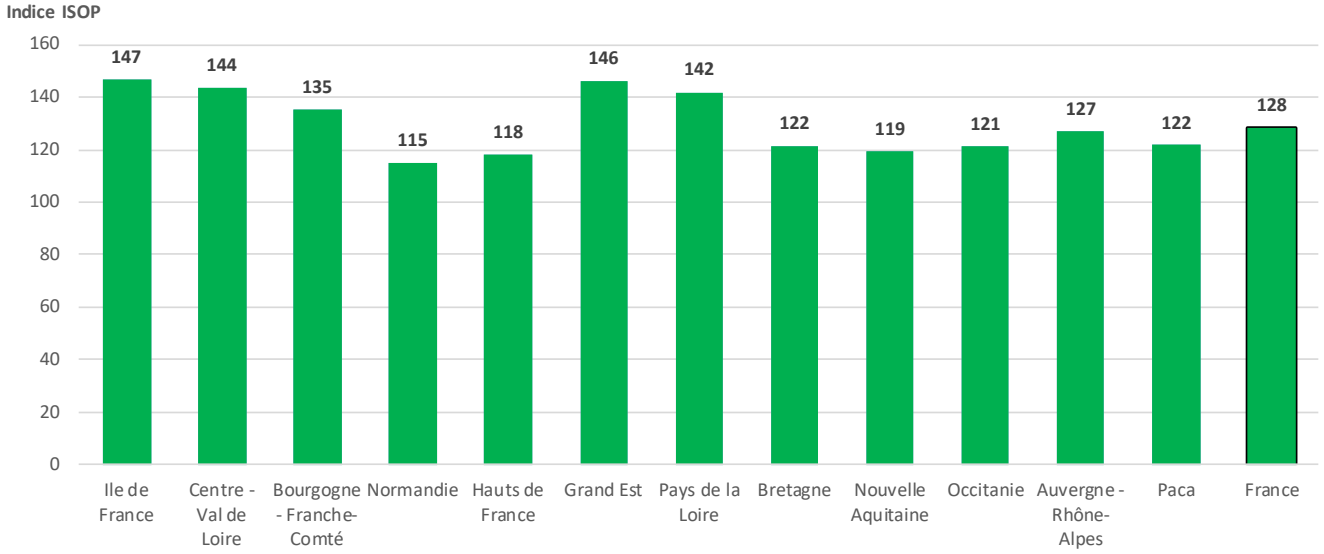
Figure 2 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région fourragère au 20 octobre 2024



Note de lecture : l'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de la campagne et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. La taille des pastilles est proportionnelle aux surfaces en prairies permanentes de chaque RF.

Sources : INRAe, Météo France, SSP

Figure 3 : Indicateur de rendement des prairies permanentes par région au 20 octobre 2024



Dominique Fiche
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la quasi-totalité du territoire de la France métropolitaine.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 209 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne tient pas compte de l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédoclimatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et novembre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018.

Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAe et le SSP.

Cette « Infos rapides » ne traite que des résultats des **prairies permanentes productives.**

Par convention, la production est dite **excédentaire** quand l'indice ISOP dépasse 110, elle est considérée comme **normale** quand l'indice est compris entre 90 et 110, **faiblement déficitaire** si l'indice est compris entre 75 et 90, **fortement déficitaire** si l'indice est inférieur à 75.

Calendrier de publication des infos rapides – Prairies :
Avril - mai - juin - juillet – août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :
www.agreste.agriculture.gouv.fr
La guide méthodologique ISOP est disponible dans l'espace « Sources, définitions, méthodes » ou directement sur Guide d'utilisation d'ISOP

STATISTIQUE PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2024